



AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LES PROPOSITIONS DE RENOUVELLEMENT DES MANDATS D'ADMINISTRATEUR

Comme indiqué dans la convocation, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 13 mai 2020 de renouveler les mandats de quatre administrateurs de la société, dont un indépendant.

Le présent avis, établi conformément à la Recommandation 4.11 des X Principes de gouvernance d'entreprise de la Bourse de Luxembourg (4^e édition), contient les informations utiles pour étayer cette proposition.

Monsieur Bruno COLMANT

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de nommer M. Bruno Colmant pour une durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2023.

2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : CEO de Banque Degroof Petercam

M. Bruno Colmant est ingénieur commercial (Solvay Business School) ; Master in fiscal law (ESSF) and of Business Administration (Purdue University) ; PhD in applied economic sciences (Solvay Business School), CFA, FRM, etc. Dans le passé, M. Bruno Colmant a exercé plusieurs hautes fonctions dans le secteur des services financiers : CEO de ING Luxembourg, CFO d'ING Belgique, chef de cabinet du ministre des Finances de Belgique, CEO d'Euronext Brussels, membre du comité de direction du New York Stock Exchange et co-CEO d'Ageas. De 2011 à septembre 2015, il a rejoint, au titre d'associé, le cabinet de consultance Roland Berger tout en restant conseiller académique du groupe Ageas. Il est désormais CEO de Degroof Petercam. Il est aussi membre de l'Académie Royale de Belgique ; il enseigne dans plusieurs universités belges et luxembourgeoise et est l'auteur de nombreux ouvrages économiques et fiscaux.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant

Autres mandats : Membre du conseil d'administration de UNIBRA, administrateur délégué et CEO de Degroof Petercam Group, administrateur de l'hôpital Erasme

3. Critères d'indépendance

M. Bruno Colmant est administrateur et CEO de la banque Degroof Petercam, avec laquelle Brederode entretient des relations contractuelles. Toutefois, Degroof Petercam ne fait pas partie des banquiers principaux qui conservent les avoirs et gèrent les opérations du groupe. Par ailleurs, M. Colmant n'intervient en aucune manière dans la gestion de dossiers de clients, en particulier pas s'agissant de Brederode. Ainsi, la banque Degroof Petercam n'entretient avec Brederode aucune relation d'affaires importante au sens de la Charte de gouvernance et les fonctions de M. Colmant au sein de cette banque n'empêchent pas qu'il soit considéré comme un administrateur indépendant de Brederode.

M. Bruno Colmant remplit aussi les autres critères d'indépendance fixés dans la Charte de gouvernance.

4. Avis du conseil d'administration

À l'unanimité, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale le renouvellement du mandat de M. Bruno Colmant comme administrateur indépendant.

Monsieur Luigi SANTAMBROGIO

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de nommer M. Luigi Santambrogio pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : administrateur-délégué à la gestion journalière de Brederode ; membre de l'organe de gestion des filiales

M. Luigi Santambrogio est titulaire d'un B.A. degree in Business Administration (Bocconi University). Il fut successivement Financial analyst Continental Bank, Londres ; Assistant manager Kleinwort Benson Ltd, Londres ; Assistant vice-president Merrill Lynch International, Londres ; Vice-president Prime S.P.A. (Fiat Group), Milan ; Vice-president-portfolio Manager Prime Lipper Asset Management, New York. M. Luigi Santambrogio a rejoint le groupe Brederode en 1995 et est actuellement administrateur-délégué.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant

Autres mandats : néant

3. Avis du conseil d'administration

À l'unanimité, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale le renouvellement du mandat de M. Luigi Santambrogio comme administrateur.

Monsieur Axel VAN DER MERSCH

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de nommer M. Axel van der Mersch pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : administrateur-délégué à la gestion journalière de Brederode ; membre de l'organe de gestion des filiales

M. Axel van der Mersch est Chartered Financial Analyst ; Bachelor in Business Administration, European University. Il a rejoint le groupe Brederode en 1996 et est actuellement administrateur-délégué.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant

Autres mandats : néant

3. Avis du conseil d'administration

À l'unanimité, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale le renouvellement du mandat de M. Axel van der Mersch comme administrateur.

Monsieur Pierre VAN DER MERSCH

1. Terme proposé

Le conseil d'administration propose de nommer M. Pierre van der Mersch pour une durée de six ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de 2026.

2. Qualifications professionnelles du candidat et liste de ses fonctions et mandats

Activité principale : administrateur et président du conseil d'administration de Brederode ; membre de l'organe de gestion de plusieurs filiales

M. Pierre van der Mersch est titulaire d'une licence en sciences commerciales et financières (UCL) et d'une licence spéciale en organisation et gestion des entreprises privées (UCL) ; « Graduate » Harvard Business School (ISMP). Ancien directeur général de la First National City Bank et de la Barclays Bank International à Bruxelles ; ancien administrateur-délégué de FNCB Eurosecurities à Bruxelles et de First National City Bank Luxembourg ; ancien administrateur de plusieurs sociétés cotées en bourse de Bruxelles et de Londres. Il est président du groupe Brederode depuis 1976, dont il fut aussi le CEO entre 1981 et 2006.

Mandats dans des sociétés cotées (autres que Brederode) : néant

Autres mandats : néant

3. Avis du conseil d'administration

Comme c'était déjà le cas précédemment, l'âge de M. Pierre van der Mersch est au-delà de la limite prévue, en principe, par la Charte de gouvernance. Le conseil d'administration estime, comme par le passé, que l'expérience et les compétences de M. Pierre van der Mersch sont particulièrement utiles et qu'il convient en conséquence de maintenir la dérogation dont il bénéficie.

À l'unanimité, le conseil d'administration recommande à l'assemblée générale le renouvellement du mandat de M. Pierre van der Mersch comme administrateur.

Signé le Conseil d'administration